



## Tourteau

### Pays exploitants

La population de tourteau exploitable étant comprise entre 20 et 200 mètres, toutes les pêcheries françaises s'étendent au-delà des 12 milles nationaux. Actuellement la France est seule à exercer une pêche ciblée sur le tourteau dans le golfe de Gascogne mais dans les autres zones (Manche, mer d'Irlande) elle est en concurrence avec les navires britanniques (Angleterre, Pays de Galle, Îles Anglo-normandes).

### Les métiers exploitant le tourteau

- Le caseyage hauturier pour lequel le tourteau est l'espèce cible (85 % des captures en poids, 75 % en valeur), les prises accessoires étant constituées d'araignées et de homards ; La flottille exploite la Manche, mais aussi le nord du golfe de Gascogne et la mer celtique
- Le caseyage côtier qui s'exerce principalement en Basse Normandie et en Bretagne ; selon les zones, le tourteau peut être une espèce cible ou une prise accessoire. Les unités pratiquant ce métier ne dépassent pas 16 m
- Les filets fixes à grand maillage sur des navires qui exploitent la baudroie, le turbot, les raies et la langouste pour lesquels le tourteau est une pêche accessoire
- Les filets fixes à araignée utilisés dans le nord de la Bretagne par des navires de 5 à 18 m pour qui le tourteau constitue la prise accessoire principale
- Les filets fixes à sole, métier pratiqué dans les eaux côtières de la Manche orientale, cette activité est très répandue particulièrement au printemps et en été ; le turbot et l'araignée, ainsi que divers poissons plats et la seiche constituent les principales espèces accessoires.

### Compétition entre métiers

Les caseyeurs sont confrontés à une compétition pour l'espace avec les chalutiers, et les fileyeurs. Le développement de chaluts aptes à travailler sur les fonds durs (rockhoppers, ...) a généré des conflits assez nombreux. Une solution de "partage" spatio-temporel des zones est désormais réalisée dans le cadre d'accords annuels (accords dits de Manche centrale entre chalutiers et caseyeurs anglais, belges, français et hollandais). Certaines zones de pêche "traditionnelles" de Manche centrale pratiquées en périodes de mortes eaux par les caseyeurs bretons hauturiers sont, depuis quelques années, occupées "en permanence" par les caseyeurs anglais qui y laissent leurs casiers. Globalement ces interactions se traduisent par une réduction des zones de pêche des caseyeurs.

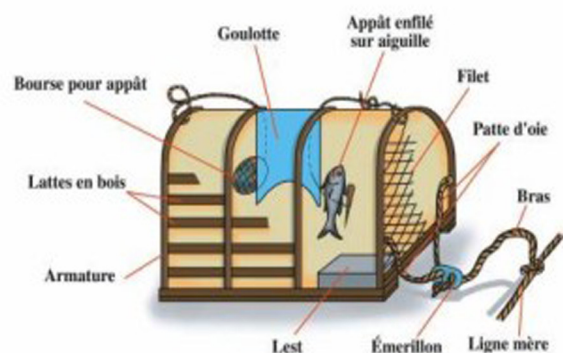
Une compétition existe aussi entre les caseyeurs qui exploitent les gros tourteaux au large et les caseyeurs côtiers qui exploitent des crabes de petites taille. En hiver certains gros caseyeurs travaillent en zone côtière de Nord Bretagne où leurs prélèvements réduisent la ressource disponible le restant de l'année pour les caseyeurs côtiers.

### La flottille française

Au plan national en 2000, le nombre des caseyeurs et/ou fileyeurs impliqués dans la pêche ciblée des crabes, homard, langoustes est de l'ordre de 900 à 1000 unités, une très grosse majorité mesurant moins de 13 mètres. Entre 1986 et 1999, on note une diminution de la pêche au tourteau en Manche, un maintien en mer Celtique et un fort accroissement dans le golfe de Gascogne. Depuis les années 1990 le nombre de casiers levés annuellement est resté stable même si le nombre de bateaux a diminué.

### La Bretagne, grande région pour la pêche au tourteau

Une licence est obligatoire pour la pêche au tourteau. La Bretagne est la région qui dispose du plus grand nombre de licences attribuées pour la zone Manche-Atlantique. L'essentiel des débarquements est réalisé en Bretagne, plus particulièrement en Finistère dans les quartiers de Morlaix et à un moindre degré de Brest, dans ceux de Douarnenez (Camaret), du Guilvinec, de Concarneau. Les pôles de production hors de la Bretagne sont les quartiers de Cherbourg et Saint-Nazaire (Le Croisic).



### Les casiers : principaux engins de capture

Plusieurs types de casiers de formes sensiblement différentes sont utilisés pour la pêche du tourteau (conquétois, paimpolais, roscovite, ...) mais tous sont constitués d'une armature enveloppée de filet en nappe simple ou double, souvent serrée par des bandes de caoutchouc pour réduire l'usure.